

FORMATION

MANIPULATION EXTINCTEURS REALITÉ AUGMENTÉE

FACE AU FEU, CHAQUE SECONDE COMPTE

Les personnes formées à la prévention du risque incendie et à la manipulation des extincteurs sont capables d'identifier un départ de feu et d'intervenir rapidement, efficacement et en sécurité.

Une intervention adaptée permet de limiter la propagation de l'incendie, de protéger les personnes et les biens, et de faciliter l'action des services de secours.



POUR RÉPONDRE À UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

Le Code du travail impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires afin que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu, dans l'intérêt de la sécurité des travailleurs.

La formation à la manipulation des extincteurs permet aux salariés d'acquérir les connaissances et les réflexes nécessaires pour donner l'alerte, choisir le moyen d'extinction adapté et intervenir en sécurité sur un départ de feu.

Réf. : articles R.4227-28 et R.4227-39 du Code du travail.



POUR PRÉVENIR LE RISQUE INCENDIE

La formation incendie ne se limite pas à l'utilisation d'un extincteur. Elle intègre une dimension essentielle de prévention et de préparation face au risque incendie.

Les salariés formés apprennent à repérer les situations à risque, à appliquer les consignes de sécurité et à adopter les bons réflexes dès l'apparition d'un départ de feu. Ils contribuent ainsi à limiter les conséquences humaines, matérielles et organisationnelles d'un incendie au sein de l'entreprise.



POUR AGIR ENSEMBLE, AU QUOTIDIEN

Accessible à tous les salariés, la formation incendie ne nécessite aucun prérequis et permet à chacun de devenir acteur de la prévention et de la sécurité au sein de son entreprise.

Un bon réflexe aujourd'hui peut éviter qu'un départ de feu ne devienne un incendie demain.



NOS INDICATEURS QUALITÉ

100 %
Taux de
Réussite

95 %
Taux de
satisfaction

95 %
Qualité de
la formation





OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'identifier les différentes classes de feu, leurs risques spécifiques et les conséquences d'un incendie
- Être capable d'intervenir efficacement sur un départ de feu et d'appliquer les règles d'intervention en toute sécurité



PROGRAMME

ÊTRE CAPABLE D'IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES CLASSES DE FEU, LEURS RISQUES SPÉCIFIQUES ET LES CONSÉQUENCES D'UN INCENDIE

- ✓ Comprendre le mécanisme du feu et identifier ses principales causes
- ✓ Reconnaître les différentes classes de feu et leurs risques spécifiques
- ✓ Associer chaque classe de feu au moyen d'extinction adapté
- ✓ Identifier les conséquences d'un incendie et les risques liés aux fumées



ÊTRE CAPABLE D'INTERVENIR EFFICACEMENT SUR UN DÉPART DE FEU ET D'APPLIQUER LES RÈGLES D'INTERVENTION EN TOUTES SÉCURITÉS

- ✓ Donner l'alerte et appliquer les consignes de sécurité de l'établissement
- ✓ Choisir l'extincteur adapté à la nature du feu
- ✓ Manipuler un extincteur en respectant les règles d'utilisation
- ✓ Intervenir en sécurité et savoir renoncer lorsque la situation devient dangereuse



MODALITÉS DE LA FORMATION



CONDITIONS DE DÉROULEMENT

- Formation réalisée dans vos locaux
- Groupe de 4 à 10 participants
- Durée : 3 h 30
- Formation adaptée aux risques, aux locaux et aux consignes de l'établissement



PRÉREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes pédagogiques actives et participatives
- Apports théoriques
- Extincteurs pédagogiques connectés
- Mises en situation immersives en réalité augmentée



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives
- Mises en situation pratiques et exercices de manipulation
- QCM de validation des connaissances
- Évaluation de la capacité à choisir et utiliser l'extincteur adapté en toute sécurité



ATTESTATION ET DOCUMENTS REMIS

- Attestation de fin de formation remise à chaque participant
- Résultats de l'évaluation des acquis
- Support pédagogique sur la prévention du risque incendie
- Rappel des consignes d'alerte et d'utilisation des extincteurs



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour étudier ensemble les aménagements possibles



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

L'inscription peut être réalisée jusqu'à 7 jours avant le début de la formation, sous réserve de disponibilité. Pour les formations en intra-entreprise, la date d'intervention est définie conjointement avec l'entreprise, selon ses besoins et les disponibilités du formateur.